

Le Gnetteur

de Montferrand

AVRIL 2024 #37

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À chaque espèce
son nichoir

P4

PRÉVENTION

Incivilités,
tous concernés

P8

PATRIMOINE
Vive le carnaval !

P21

VILLE DE
SAINT MATHIEU
DE TREVIER



SOMMAIRE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

04 Accueillir la biodiversité : à chaque espèce son nichoir

JEUNESSE / ÉCOLES

06 Atelier découverte de l'aïkido - La Quintessence à l'heure du carnaval

07 Composteur collectif au restaurant scolaire - Inscriptions 2024/2025

PRÉVENTION / SÉCURITÉ

08 Incivilités, tous concernés

10 Dispositif Lez'Alabri

ÉCONOMIE LOCALE

11 Commerces et services, ils se sont installés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12 Des équipements sportifs améliorés

13 Les derniers travaux réalisés

VIE CITOYENNE

14 « eXtrême Défi »

15 Expression politique

SPORT

16-17 L'actualité des associations sportives

VIE ASSOCIATIVE

18-19 Les rendez-vous incontournables

20 Hommage à Lidia

SOLIDARITÉ

20 3^e boutique éphémère

PATRIMOINE

21 Vive le carnaval !

CULTURE

22-23 La programmation culturelle d'avril

Le Guetteur de Montferrand :
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29
34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
Tél. 04 67 55 20 28 • accueil@villesmdt.fr
www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

Directeur de la publication : Jérôme Lopez
Responsable de la rédaction : Aurélie Ermont



Suivez notre Ville !

Photographies : Ville de Saint Mathieu de Tréviers,
©Erwan Bernard, © Festa Trail, ©Groupe nea, ©LPO,
©CCGPSL, ©Freepik.

Impression : Impact Imprimerie
5911 route de Frouzet 34380 ST MARTIN DE LONDRES
Imprimé avec des encres végétales sur du papier
issu de forêts gérées durablement (PEFC).





Saint Mathieu de Trévières, ville plus sportive que jamais ?

- Je ne cesserai jamais de le rappeler mais le sport est un
- élément unificateur dans nos communes mais aussi un
- vecteur de bonne santé physique et mentale. En cette année
- qui verra la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de
- Paris 2024, et alors que se profile la 3^e édition de la Journée
- des Sports en partenariat avec Hérault Sport, nous sommes
- effectivement fiers de pouvoir mettre à la disposition
- des associations, des équipements sportifs de qualité
- (complexe des Champs Noirs, arènes, boulodrome, terrains
- de tennis, skate-park...la liste est longue). La construction du
- nouveau gymnase témoigne de la dynamique dans laquelle
- la collectivité s'inscrit, celle d'offrir des infrastructures de
- haut niveau pour un public toujours plus large.

#3

questions

à Jérôme Lopez

Comment la commune se protège contre les grosses pluies ?

- Alors que nos proches voisins gardois viennent
- d'être terriblement touchés par de graves
- inondations, il faut garder en tête que nous
- sommes susceptibles d'être malheureusement
- concernés. Je rappelle que la commune est
- dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde
- et qu'à l'échelle de l'intercommunalité, un
- projet de Plan Intercommunal de Sauvegarde
- est actuellement en cours de réalisation. Cet
- outil permettra d'assurer la coordination et la
- solidarité de la gestion des événements pour
- les communes impactées.

L'investissement local encore et toujours au soutien des acteurs économiques

- Les collectivités locales se retrouvent bien
- entendu en première ligne pour soutenir et relancer
- l'économie locale. En maintenant une politique
- volontariste d'investissements, la commune
- participe directement à l'attractivité de notre
- bassin de vie. Le budget 2024, adopté à hauteur de
- 11 millions d'euros, est un signal fort envoyé aux
- entreprises, artisans et à l'ensemble des acteurs
- du territoire. C'est un partenariat « gagnant-
- gagnant » dans un contexte économique et
- financier pourtant encore très incertain.

JÉRÔME LOPEZ

Maire de Saint Mathieu de Trévières

4^e Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en charge des Bourgs-centres

Conseiller départemental du canton de Saint Gély du Fesc

1^{er} Vice-Président du SDIS

(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Accueillir la biodiversité : à chaque espèce son nichoir

Afin d'accueillir la biodiversité en milieu urbanisé, plusieurs solutions peuvent être mises en place. L'une d'elles consiste à construire et installer des abris spécifiques à des endroits stratégiques.

Chaque espèce a des besoins et des préférences qui lui sont propres et il est important d'en tenir compte pour améliorer l'attractivité des abris. Tous doivent être protégés des intempéries, des prédateurs, et orientés plutôt au Sud ou à l'Est (à adapter selon l'ensoleillement, notamment par fortes chaleurs).

Mésanges bleue et
charbonnière



Toutes deux sont des espèces cavernicoles se nourrissant d'insectes et de fruits ou graines.

Les nichoirs mis à leur disposition sont identiques, à un détail près : la mésange charbonnière étant plus massive que sa cousine, elle a besoin d'un trou d'envol plus large (32 mm de diamètre contre 28 mm). Ils seront à installer entre 3 et 5 m de hauteur.

Il fréquente les buissons, les haies, et les arbustes et trouvera son bonheur dans un nichoir semi-ouvert, installé à 1,5 m de hauteur dans un buisson, proche d'arbustes. Il n'est pas le seul oiseau qui apprécie ces conditions : ce type de nichoir peut aussi accueillir un rouge-queue ou une bergeronnette. Attention à l'accès aux prédateurs potentiels tels que les chats.

Rouge-gorge



Huppe fasciée



Elle habite un drôle de nichoir de forme triangulaire. Placé idéalement à plus de 3 m, la huppe aime les espaces ouverts, nichant habituellement dans des arbres creux, car c'est aussi là qu'elle trouve les insectes dont elle se nourrit.

Vous souhaitez installer un nichoir dans votre jardin ? Il est possible de vous en procurer un en le commandant directement sur le site web de la LPO : <https://boutique.lpo.fr>



Hirondelle

Elle aussi a un nichoir original. Il imite les petits dômes en boue qu'elle construit sous les fenêtres, préaux et autres renforcements. L'hirondelle de fenêtre vivant en colonie, il n'est pas nécessaire de respecter une distance minimale entre les nichoirs (contrairement aux espèces solitaires).



Effraie des clochers

C'est un rapace nocturne qui, comme son nom l'indique, aime nicher dans les bâtiments (clochers, granges...). Son nichoir rectangulaire, installé idéalement à 5 ou 6 m de hauteur, est suffisamment grand pour accueillir ses petits et elle-même durant la journée.



Chauve-souris

Ce mammifère ailé actif la nuit fréquente également des abris construits. L'ouverture du gîte est située sur le dessous. Elle y accède grâce à une planche hachurée qui lui sert d'échelle. Les gîtes à chiroptères peuvent leur servir de reposoir le temps d'une journée ou plus si affinités (jusqu'à quelques mois pendant la saison de mise bas). ■



*Je m'engage
pour la nature*

Conséquence du réchauffement climatique sur les migrations d'oiseau

La vie des êtres vivants est rythmée par leur environnement. Un changement comme celui du climat a donc un impact sur la biodiversité.

Les oiseaux migrateurs, dont le cycle biologique (comme la reproduction, l'alimentation) dépend de la saisonnalité et des conditions météorologiques, font ainsi partie des premières espèces touchées.

Les hivers plus doux poussent certains individus à ne pas faire le trajet migratoire (certaines cigognes par exemple). Mais rester en Europe crée plus de compétition pour la nourriture avec les espèces hivernantes locales. Ceux qui migrent malgré tout se heurtent aussi à des difficultés. Le réchauffement des mers entraîne notamment une chute de populations de poissons, impactant les oiseaux qui s'en nourrissent durant leur trajet maritime (comme les sternes par exemple).

Il est important de comprendre que biodiversité et climat sont liés et que les crises connues ont des origines et des conséquences communes.

+ d'infos : occitanie.lpo.fr

Atelier découverte de l'Aïkido organisé avec le Mazet Ados



Pendant les vacances de février, les jeunes inscrits au Mazet Ados ont participé à un atelier découverte de l'Aïkido animé par Marc Senzier, professeur diplômé et ceinture noire 5^e Dan.

Cette initiative s'inscrit plus globalement dans un projet destiné à favoriser la rencontre des jeunes avec les acteurs locaux, les mercredis ou durant les vacances scolaires : associations, commerces de proximité, artisans, agriculteurs, pompiers et autres talents du village sont régulièrement invités à faire découvrir leur discipline et savoir-faire.

Après un échauffement spécifique mettant le corps progressivement en action, les jeunes ont commencé par s'initier à différentes techniques

de chute permettant d'éviter tout risque de blessures.

Ce fut également l'occasion pour les jeunes d'appréhender les déplacements dans l'espace, l'écoute des consignes, la sécurité, le respect du partenaire, ainsi que la rigueur et la discipline que demande cet art martial pour maîtriser ses mouvements et ses émotions. Autant de valeurs qui aident à grandir.

La séance s'est terminée par la découverte de quelques mots en japonais, tels que « ichi, ni, san » (1,2,3).

Domo arigato (merci) à lui !

+ d'infos : <http://aikiryu.free.fr>

La Quintessence à l'heure du carnaval !

Vendredi 23 février, les jeunes Tréviésois des Mazets Enfants et Ados se sont rendus à la maison de retraite La Quintessence afin de partager un après-midi sous le signe du carnaval ! Les enfants et les résidents ont revêtu leurs masques d'animaux, préalablement confectionnés lors d'un atelier organisé par le service jeunesse.

Le Mazet Ados a ensuite démontré ses talents de jonglerie lumineuse, sous les yeux admiratifs de nos aînés. Petits et grands ont terminé l'après-midi par le partage d'un goûter, un beau moment convivial ! ■



Le restaurant scolaire se lance dans le compostage collectif

Afin de répondre aux nouvelles obligations de tri des biodéchets à la source en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les collectivités, la commune a équipé ses écoles de composteurs collectifs qui permettront de collecter quotidiennement les restes alimentaires issus des restaurants scolaires.

Un projet mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup qui interviendra dans cette chaîne de valorisation des biodéchets en assurant leur traitement et recyclage.



Rentrée scolaire 2024/2025

Ouverture des inscriptions le lundi 8 avril 2024



Votre enfant fera sa rentrée au CP ou en 1^{ère} section de maternelle ? Vous venez de vous installer à Saint Mathieu de Trévières ? Vous pourrez prochainement inscrire votre enfant pour la future rentrée :

Première étape → en Mairie

• Faites parvenir en Mairie les documents suivants (originaux et photocopies) pour établir un certificat d'inscription scolaire :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccinations à jour)
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu (nouveaux arrivants)
- Le dossier d'inscription 2024/2025, les fiches sanitaire et de renseignements (ces

documents sont disponibles sur le site internet de la commune).

- Créez votre compte sur le Portail Famille de Saint Mathieu de Trévières.

Deuxième étape → à l'école

Une fois que la commune vous a envoyé par mail le certificat d'inscription scolaire, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

> Limite d'inscription : 28 juin 2024

Service Jeunesse (Mairie) : 04 67 55 20 28
Ecole Les Fontanilles : 04 67 55 33 49
Ecole Agnès Gelly : 04 67 55 25 18
www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr
 onglet Mes démarches

Incivilités, tous concernés

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons respecter notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La commune prend des mesures pour faire appliquer les règles, mais elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

**Propriétaire d'un chien ?
Laisse et déjections,
vous êtes responsable**

135 €

Vous n'avez aucune excuse : la commune met à votre disposition pas moins de 15 poubelles avec distributeurs de sacs « Toutounet ».

Vous pouvez également vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet...

Il est également interdit de promener son chien sans laisse et de l'abandonner sur la voie publique. La Police Municipale enregistre les signalements d'animaux perdus ou trouvés et intervient pour capturer les animaux errants.



**Abandonner vos déchets :
vous commettez un délit**

750 €

Les dépôts sauvages enlaidissent nos rues et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...).

Ainsi, il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. La déchetterie sur la commune vous permet de jeter vos détritiques en toute légalité.



Horaires du 1^{er} septembre au 30 juin :
Mercredi, vendredi et samedi : 9 h - 12 h /
14 h - 18 h. Dimanche : 9 h - 12 h.

**Jeter ses mégots de
cigarette au sol**

135 €



Source de pollution et de risque d'incendie, ils ne doivent pas être jetés au sol dans la rue ou dans la nature. Des cendriers installés à cet effet sont disponibles dans la commune.

**Durée de vie moyenne des
déchets dans la nature**

- Une bouteille en plastique mettra 500 ans à disparaître dans le sol !
- Un mégot de cigarette se dégradera en 1 an, tandis que le chewing-gum restera 5 ans.
- Le verre et le polystyrène mettront plusieurs milliers d'années avant de se dissiper...

Cela fait réfléchir !

Vivre ensemble, c'est aussi respecter son voisin

45 €

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage. Il existe des plages horaires où les nuisances sonores sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres. Si ce n'est pas le cas, essayez dans un premier temps de régler le problème à l'amiable.

En dernier recours, la Gendarmerie et la Police Municipale sont habilitées à dresser les procès-verbaux de tapages diurne ou nocturne.

Respecter le Code de la route, c'est du civisme !

135 €

Le non respect du Code de la route se manifeste de diverses façons : stationnement gênant, abusif sur les trottoirs, vitesse excessive ...

Notre Police Municipale procède aux enlèvements des véhicules en stationnement gênant, dangereux ou abusif (plus de 7 jours) sur le domaine public. Les véhicules sont transportés en fourrière automobile.



Coût annuel des incivilités sur le personnel communal

▪ Tags, étiquettes, réparation des mobiliers dégradés :

> **208 heures** représentant **26 jours** ouvrables dans l'année*.

▪ Encombrants : mobiliers, matelas, sanitaires, gravats de chantier, végétaux, électroménagers :

> **624 heures** représentant **78 jours** ouvrables dans l'année*.

* pour une journée de 8h

Tag, de « l'art » qui dégrade !

1 500 €

Des mots ou des signes salissants tracés sans autorisation à la bombe, au pinceau, au stylo...

Si la liberté d'expression est un grand principe, on ne peut pas écrire n'importe quoi n'importe où ! Gribouiller sauvagement une signature, un dessin ou un message sur un mur, une porte ou un équipement collectif, c'est une dégradation pas toujours facile à effacer et punie par la loi.



Le civisme est l'affaire de tous !



Dispositif Lez'Alabri : mon bien immobilier est-il préparé à la prochaine inondation ?

Approuvé en 2013, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) de la commune identifie les zones inondables et impose pour les propriétaires de celles-ci la réalisation d'un diagnostic des bâtiments et la mise en place de mesures de protection adaptées. Pour aider les propriétaires concernés à répondre à ces obligations et en collaboration avec la commune, l'Établissement Public Territorial de Bassin du Lez (EPTB Lez) a mis en place le dispositif Lez'Alabri.

Qu'est-ce que le programme Lez'Alabri ?

Il s'agit d'un programme d'aide à la réduction de la vulnérabilité du bâti face aux inondations, qui consiste dans un premier temps à réaliser un **diagnostic gratuit** de votre bien.

S'il ressortait de ce diagnostic que des mesures de protection sont nécessaires pour protéger efficacement votre habitation, et dans la mesure où vous souhaiteriez les réaliser, le dispositif permet également d'obtenir un accompagnement et **des aides financières à hauteur de 80 %** pour leur mise en place. Cette action est subventionnée par l'État et l'Europe.

Pourquoi faire un diagnostic ?

- Évaluer l'exposition de votre bien immobilier au **risque inondation**
- Mettre les occupants en **sécurité** et connaître les bons comportements en cas d'inondation
- **Limiter les dégâts** et leurs coûts
- Favoriser un retour rapide à la normale
- Préserver la valeur de votre bien et respecter vos **obligations règlementaires** : IAL (Information Acquéreurs Locataires), PPRi...

Le diagnostic en bref

- Intervention sur **1 à 2h maximum** : visite du logement et recueil d'informations (sur les inondations récentes, la structure du bâtiment ...) et passage du géomètre
- Remise du **rapport personnalisé** et présentation détaillée des mesures éventuelles.

Pour qui ?

Pour tous les **propriétaires ou locataires de biens immobiliers situés en zone inondable**. En cas de location, le diagnostic se fait avec l'accord du propriétaire.

Sur la commune, seules les personnes concernées recevront un courrier de la part de Lez'Alabri.



+ d'infos :

09 72 44 97 20 - inondation@lezalabri.fr
www.lezalabri.fr

Commerces et services : ils se sont installés !

Maître Fadat

avocate spécialisée

Depuis quelques mois, **Audrey Fadat** a installé un cabinet secondaire à Saint Mathieu de Trévières. Avocate depuis quinze ans, son activité est orientée principalement en **droit du travail, en droit social et en droit de la famille**.

Maître Fadat peut vous accompagner pour toute question liée à votre contrat de travail ou à sa rupture mais également pour toute question liée à votre mariage ou séparation.

Formée à la négociation raisonnée, elle tente toujours une résolution à l'amiable avant de saisir la justice.

Maître Fadat accepte les dossiers à l'aide juridictionnelle si vous réunissez les critères pour y avoir droit.

Maître Fadat reçoit sur rendez-vous, réservable en ligne : <https://consultation.avocat.fr/avocat-castries/audrey-fadat-1259.html>



Contact : 04 67 70 11 63
audrey.fadat@avocat.fr
 55 avenue de Montpellier



Groupe nea Occitanie diversité

C'est au début de l'année 2021, que le Groupe nea décide de louer un bâtiment à Saint Mathieu de Trévières, d'effectuer les travaux de mise en conformité nécessaires, d'investir dans le matériel adéquat, de recruter du personnel, y compris un chef d'atelier, de les former, et enfin de lancer l'activité. Le tout en un temps record de moins de 3 mois. Ainsi, nea Occitanie voit le jour, à proximité de Montpellier. Deux ans plus tard, nea Occitanie compte désormais **plus de 25 collaborateurs** travaillant sur le site, démontrant ainsi la capacité du groupe à saisir les opportunités et à développer sa présence locale pour mieux servir les clients et répondre à leurs besoins de proximité. Le groupe nea Occitanie propose une **offre de services** sur les activités supports et connexes des entreprises, leur permettant de les externaliser : entretien et nettoyage, prestations administratives, services numériques, ingénierie QSE ...

Contact : 04 79 72 05 12
gautier.reymond-laruina@groupenea.com
 Rue des Genêts

Des équipements sportifs améliorés

Remplacement des éclairages pour des éclairages à LED

Les éclairages des équipements sportifs ont été remplacés ces dernières semaines dans un **souci écologique et économique**. Anciennement, le stade et la piste d'athlétisme étaient équipés de lampes en iodure métal, le boulodrome et les terrains de tennis de lampes à sodium.

L'installation d'éclairages à LED permet de **réduire par 2** la consommation d'électricité, un geste pour la planète, tout en réduisant la facture d'électricité.



Courts de tennis



Boulodrome



Complexe sportif des Champs Noirs

Budget total : 117 650 €

> Terrain de foot : 38 800 €

> Piste d'athlétisme : 27 300 €

> Boulodrome et son parking : 20 600 €

> 5 cours de tennis : 30 950 €

Vestiaires du club de football

Comme la commune s'y est engagée dans le cadre du budget 2024, des travaux ont été réalisés dans les vestiaires réservés aux joueurs de football qui pratiquent cette activité au Complexe Sportif des Champs Noirs. Près de 10 000 € et 2 semaines de travaux ont permis de rénover en totalité les installations d'eau chaude sanitaire, et ce pour le confort des sportifs.



Les derniers travaux réalisés

Sécurisation de la route de Castries

Afin d'assurer une meilleure sécurité des motards en cas de sortie de route, de nouvelles glissières ont été installées dernièrement sur la Départementale 26 en direction de Guzargues. Ces travaux, réalisés et financés à hauteur de 70 000 € par le Conseil Départemental de l'Hérault, permettront d'inverser, espérons-le, les chiffres de l'accidentalité dans le département, chiffres qui ont progressé de 16 % en 2023 et qui touchent malheureusement de plus en plus de motards.



Réfection de la chaussée route de Saint Martin de Londres



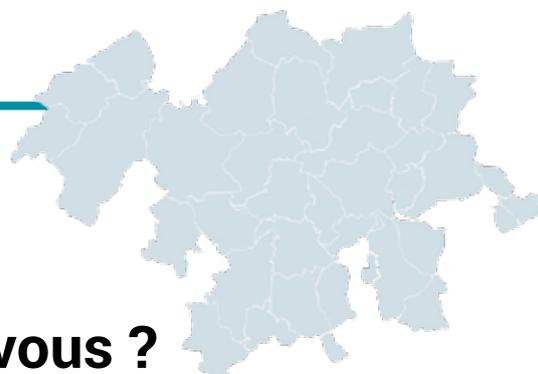
L'enrobé de la Départementale 1 en direction de Saint Martin de Londres, depuis le mas d'Euzet, a bénéficié d'une réfection, afin de palier les défauts présents : fissures, nids de poule...

Les travaux seront poursuivis en 2024 jusqu'au rond-point de la Pierre Plantée. Ces travaux ont été réalisés et financés à hauteur de 300 000 € par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Aménagement de la voirie aux Avants

Un large programme d'aménagement de la voirie de la ZAE des Avants a été réalisé en début d'année 2024. Afin d'améliorer les conditions de circulation des piétons et des cyclistes, des trottoirs et des pistes cyclables ont été aménagés, facilitant les mobilités douces. Des zones de parking ont également été matérialisées dans le but d'optimiser le stationnement des véhicules. Enfin, l'entrée sud de la ZAE des Avants a été sécurisée grâce à l'installation d'un ralentisseur. Ces travaux ont été réalisés et financés à hauteur de 270 000 € par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.





Intercommunalité : Grand Pic Saint-Loup, le saviez-vous ?



« eXtrême Défi », une expérimentation de véhicules électriques légers sur le territoire

En 2023, la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup se sont portées candidates pour l'eXtrême Défi : le Grand Pic Saint-Loup, avec le Parc Naturel des Grands Causses (Aveyron), autre site d'Occitanie, fait partie des 7 territoires retenus à l'échelle nationale.

Une démarche participative et innovante

Piloté par l'ADEME, l'eXtrême Défi doit permettre de mettre au point des véhicules ultra légers de 1 ou 2 places permettant de remplacer au quotidien la voiture traditionnelle, plus énergivore, dans des territoires périurbains et ruraux.

Les principaux objectifs visés sur le territoire sont notamment de limiter le recours à la voiture individuelle pour des trajets de courtes distances et d'inciter les ménages à se séparer d'une de leurs voitures.

Des expérimentateurs volontaires

Sur notre territoire, l'expérimentation a démarré courant novembre 2023 pour une durée d'un an (renouvelable). Dans un premier temps, elle est ouverte aux agents de la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel et de la Communauté de

Communes pour des déplacements de service. Début 2024, elle se poursuit avec un groupe d'expérimentateurs volontaires ayant répondu à un appel à candidature lancé fin 2022.

Un suivi et une évaluation des usages

Une équipe de recherche assurera un suivi et une évaluation des usages pour identifier les éléments déclencheurs d'un changement de comportement et accompagner la mise en circulation de nouveaux véhicules.

Les véhicules testés

Trois véhicules intermédiaires sont actuellement expérimentés sur notre territoire : un tricycle à assistance électrique, une micro-voiture et une mini-voiture électriques. Leur vitesse de circulation est réduite, merci pour votre vigilance et votre patience si vous les croisez.

Expression Politique / Conseil municipal

EXPRESSION LIBRE

« Nouveaux Défis Saint Mathieu de Trévières »

Que penser du projet de Halles gourmandes? Qu'il nous a déjà coûté cher (+ de 400 000€ pour l'achat de la maison) et qu'il va nous coûter très cher (+ d'1 million d'€ pour raser et construire). Alors que les commerces de bouche le long de la D17 sont dynamiques et que deux pôles se sont constitués autour des boucheries et des boulangeries, ces halles vont-elles attirer une offre complémentaire ou créer une concurrence supplémentaire et fragiliser les commerces existants?

Le maire nous indique que la concertation avec les commerçants a été positive... ceux que nous interrogeons nous disent l'inverse...

Un nouveau lieu de restauration avec terrasse panoramique comme à la nouvelle Cave Coopérative?

Pourquoi pas...

Par contre, comme au rond point des Anciens Combattants, d'après le croquis sommaire présenté en Conseil et les nouvelles règles du PLU, pour ces halles, on va raser pour reconstruire jusqu'à 11,5 mètres de haut.

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« Saint Mathieu de Trévières Naturellement »

L'État soutient nos halles gourmandes

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers réunie en séance le 19 mars dernier, en présence de Monsieur le Maire, a validé l'aide de l'Etat au projet de construction des futures halles gourmandes.

En apportant son soutien financier à la commune, c'est l'ensemble des acteurs économiques et des producteurs locaux qui sont mis sur le devant de la scène. Car l'objectif recherché, au-delà de créer un nouveau lieu de rencontre et de socialisation autour de ces commerces de bouche notamment, est bien de mettre en avant les circuits courts et l'agriculture raisonnée.

Ce nouvel équipement contribuera par ailleurs à renforcer l'attractivité du quartier en complétant l'offre commerciale existante et de reconnecter les habitants de Saint Mathieu de Trévières à leur centre urbain. Le dynamisme commercial doit jouer un rôle moteur dans la vie de notre territoire et investir ce nouvel espace aujourd'hui permettra de le revitaliser demain.

DÉCOUVREZ LE SITE WEB

**MÉDIATHÈQUE
MUNICIPALE
JEAN ARNAL**

www.mediatheque-saint-mathieu-de-treviers.fr



L'actualité des associations sportives



Battle all cities, le Hip-Hop à l'honneur !



> **Dimanche 28 avril, à partir de 13h30,**
au Galion

> **Gratuit**

+ d'infos : frsmt2@orange.fr

Pour la seconde année consécutive, le Foyer Rural organise le « Battle all cities ». À l'initiative de Marvin, professeur de Hip-Hop au sein de l'association, cet événement a pour but de rassembler et de partager un moment convivial autour de cette culture.

Les élèves de Marvin, actuels ou anciens, s'affronteront lors de battle 2 contre 2 pour espérer se mesurer aux têtes de série en finale ! L'ambiance sera garantie tout au long de l'après-midi : premier show de l'année du groupe Élite, démonstrations des juges, exposition de graffiti... Venez participer au goûter géant en apportant votre contribution (gâteau, boisson, fruits...).

Saint Mathieu Athletic : 3 jeunes athlètes présents au championnat d'Occitanie d'épreuves combinées

En janvier une dizaine de jeunes athlètes benjamins et minimes ont représenté le club au championnat de l'Hérault d'épreuves combinées à Miramas :

- **benjamines au tétrathlon :** Emilia Preys 7^e, Manon Orsingher-Lo 11^e et Maya Pivet 15^e.
- **minimes filles au pentathlon :** Eva Esteban-Lopez 6^e, Capucine Rossetto 11^e et Noémie Danton-Simonnot 15^e.

- **benjamins :** Armand Faye 1^{er}, Eloïck Papoz-Negrone 3^e et Dorian Esteban-Lopez 6^e.
- **minime au pentathlon :** Arthur Jean-Blaszyk 14^e.
- **junior à l'heptathlon :** Raphaël Abonneau-Meunier 3^e.

Neuf de ces athlètes ont été qualifiés pour le championnat régional d'Occitanie le 3 mars à Bompas et trois d'entre eux ont pu y participer. Tous ont amélioré leurs performances : bravo à Eva Esteban-Lopez classée 9^e avec 2 178 points

en minimes filles, Armand Faye 7^e avec 1 535 points et Eloïck Papoz-Negrone 17^e avec 1 158 points en benjamins. Ces bons résultats sont de bonne augure pour la saison estivale qui débutera les 6 et 7 avril à Lunel avec les épreuves combinées.



Journée des Sports : venez pratiquer en famille et entre amis !

Rendez-vous annuel désormais incontournable de la commune, la 3^e édition de la Journée des Sports, se tiendra le 28 avril prochain. Constituez votre équipe et inscrivez-vous pour participer à des challenges sportifs accessibles à tous !



PLACES LIMITÉES

JOURNÉE DES SPORTS

Challenges sportifs en équipe
accessibles à tous !

**COMPLEXE SPORTIF
DES CHAMPS NOIRS** **DIMANCHE 28 AVRIL
DE 8H00 À 12H30**



**Constituez
votre équipe**

De 4 à 6 membres avec un
enfant minimum (dès 6 ans)

Entièrement gratuit, cet évènement ludique et festif vous permettra de profiter d'**une multitude d'activités sportives animées par les associations de la commune et Hérault Sport.**

De **8h à 12h30**, chaque équipe participera, sous forme d'un circuit, à un panel d'activités réparties en intérieur et en extérieur au Complexe sportif des Champs Noirs.

Vous pouvez y participer en famille ou entre amis, de 6 à 77 ans. Il est également possible de participer à des activités proposées en accès libre sans inscription préalable.

Le mot d'ordre ? Plaisir et partage ! Aucun classement n'est établi à l'issue de la matinée, l'essentiel est de participer !

De nouveaux sports font leur apparition cette année : le taekwondo, le skate, le tir laser, la boxe et le stand des jeunes sapeurs pompiers.

Pour célébrer l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, chaque participant est invité à s'équiper d'un vêtement ou d'un accessoire aux couleurs du pays qu'il souhaite représenter. On compte sur vous !

Inscrivez-vous avant le 19 avril 2024

Renseignements et formulaire en ligne sur :

www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr ou en scannant le QR code :



Tri&Troc des Fourmis Responsables : un joli succès pour une initiative éco-responsable

Après 3 ans d'absence, le Tri&Troc a fait son grand retour le 3 mars dernier : **800 kg de vêtements** ont été collectés et les visiteurs ont pu chiner parmi une large sélection de vêtements de seconde main. Les dons restants ont été reversés à des associations caritatives locales : Entraide Ukraine, CCAS, Secours Catholique, Gammes, CHU de Montpellier, ressourceries...



S'habiller en 2^{de} main, un choix responsable :

- L'industrie textile cause 20% de la pollution d'eau douce et produit 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an.
- En France : 63 millions de jeans vendus chaque année. 1 jean = 10 000 litres d'eau, 75 kg de pesticides et 2 kg d'engrais !
- Permet de prolonger la vie des vêtements, d'éviter la production de nouveaux vêtements, de réduire la pollution et les déchets.

Le Tri&Troc propose une nouvelle façon de consommer : locale, éthique, fun et accessible à tous. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

+ d'infos : @FourmisResponsables

L'église de Pourols au son de l'orgue

Les notes des œuvres de Balbastre, Krebs, Jean-Sébastien Bach, Isoir et Pluyaut résonneront au sein de l'église de Pourols, le **dimanche 14 avril à 17h**. L'organiste Sylvain Pluyaut donnera un concert unique, organisé par le Secours Catholique. La participation est libre et une tombola, ainsi qu'une buvette et des viennoiseries compléteront ce moment festif.



Course camarguaise



Le Club Taurin le Saint-Loup vous invite à une course camarguaise « Ligue Occitanie » le **samedi 20 avril**, aux arènes Claude Saumade, avec les **taureaux des manades Cuillé, Saumade et Nicollin**.

> **12h** : apéritif, suite de la vente des cartes de membre 2024 et repas en commun (inscription auprès de Laurent Bourrier : 06 29 97 34 66)

> **16h** : course

Entrée : 5 €

Dimanche 21 avril, tous au carnaval !

L'association ACA vous propose une fois de plus de venir assister à un superbe carnaval ! Venez nombreux découvrir le fruit du travail des bénévoles et partager un moment convivial haut en couleur.

Rendez-vous à 15h devant la Cave coopérative

Après le cortège des chars, tout le monde se rassemblera dans les Arènes pour assister au tour de piste, au rythme de la fanfare Los neblats de Saint Martin de Londres et des groupes Batucapic et O'GRock.



En cas de mauvais temps, repli au dimanche 28 avril.

Exposition Atelier de peinture

L'association « L'Art du Pic » vous propose une exposition de peinture qui mettra en valeur le travail des élèves de l'association, sous la direction de leur professeur Mme Marie-Line Cambillau.

> **Samedi 27 avril** : de 10h à 12h et de 15h à 18h

> **Samedi 27 avril** : vernissage à 18h

> **Dimanche 28 avril** : de 10h à 12h et de 15h à 17h30

Au Foyer Rural, 315 avenue des Côteaux de Montferrand.

+ d'infos : 06 24 23 21 53 /
06 09 39 30 78



Exposition Comme les grands



L'action de sensibilisation à l'art contemporain menée depuis plus de 30 ans par l'association Les Vendémières se poursuit auprès des scolaires du grand Pic Saint-Loup. Début octobre, les élèves de classes de la commune et des villages avoisinants ont pu visiter l'exposition d'automne des Vendémières « Au-delà des apparences » et échanger avec les artistes (Marianne Bouvet, Laurent Noël, Valérie Prats, Nina Stoelting et Lucile Travert). C'est le fruit de leur travail qui vous sera présenté lors de l'exposition de printemps « Comme les Grands ! ».

> **Du vendredi 26/04 au vendredi 3/05.**

> **Vernissage 26/04 à 18h00.**

Entrée libre à la Médiathèque Jean Arnal.

Merci Lidia, hommage du Foyer Rural

Depuis une vingtaine d'années, tu œuvrais en tant qu'adhérente au Foyer Rural, au début avec le club couture où tu nous prodiguais tes conseils étant la plus expérimentée, voire ton aide quand une difficulté nous empêchait d'avancer et sans toi nous en serions encore aux balbutiements. Bref, de fils en aiguilles tu as rejoint le conseil d'administration d'abord comme membre, puis comme secrétaire administrative et enfin comme trésorière. Tu étais un des piliers du Foyer Rural, ton travail de bénévole a été crucial durant ces années de Covid et même après, en aidant le foyer à passer ces années difficiles.



Ton engagement intense, car tu passais plusieurs journées par semaine au bureau, ta volonté en prenant à cœur de te former à la comptabilité et également ta rigueur ainsi que ta droiture pour la trésorerie, ont permis au Foyer Rural d'être toujours présent pour les activités à Saint Mathieu de Trévières.

Mais le plus important c'est ton amitié sans faille et ton rire qui nous manqueront le plus. Nos pensées vont aussi à ta famille, notamment à ta fille pour laquelle nous serons toujours là.

Tu nous as quitté et laissé un grand vide, béant !

Donc un énorme Merci, Lidia et tu nous manques déjà.

SOLIDARITÉ

Nouvelles dates pour la 3^e boutique éphémère



> Collecte du 22 au 26 avril 2024

- vêtements anti-UV
- gilet et brassards de sécurité, bouées
- lunettes solaires ou natation
- casquettes
- serviettes de plage

> Vente du 13 au 17 mai 2024

Lundi et mardi : 14h30 - 17h30
 Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30
 > Parking du parc du Plan du Cros

Vive le carnaval !



1935, le char de la Fortune descend l'avenue Louis Cancel



Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal
délégué à la Valorisation
du Patrimoine

L'envie de se déguiser pour faire la fête et oublier, l'espace de quelques heures, un quotidien pas toujours facile, s'exprime depuis des siècles au cœur de nos contrées. Mais organiser un carnaval avec cortège de chars qui rassemble tout un village, c'est une autre paire de manches. Aussi, ce 5 mars 1935, jour de Mardi-Gras, c'est toute une population enthousiaste et festive qui se regroupe sur l'avenue principale (baptisée quelques semaines plus tard « Louis Cancel ») pour applaudir la Cavalcade organisée par la société mutuelle « l'Alerte » qui « renouvelle ainsi les anciennes traditions ». Le cortège comprend plusieurs chars pittoresques, automobiles et hippomobiles, parmi lesquels le char de « l'Alerte », celui de la « Loterie Nationale », du « Parfait clochard », de « la Fortune », du « Pavillon de Flore » et le char de... « Miss Tréviens » !

Accompagné de nombreux groupes et cavaliers, le défilé se déploie tout le long de l'avenue et traverse le village. Les festivités se clôtureront en début de soirée par l'incontournable grand bal dans la remise de Montel. Favorisée par le beau temps, cette journée va rencontrer un vif succès grâce « au concours empressé et désintéressé des habitants et de tous nos joyeux travestis ».

Vont suivre plusieurs décennies d'intermède, ce qui n'empêche pas de voir régulièrement les

enfants et ados costumés et masqués dans le cadre d'activités de loisirs à l'école ou à la paroisse.

Mais c'est au début des années 80 que le carnaval en tant que tel réapparaît à l'initiative du club de foot, l'ASSMT. À l'époque, ce sont principalement des chars loués à des villages réputés pour la qualité de leur « corso », comme Le Pouget, qui sillonnent les rues de la commune.

Nouvelle interruption jusqu'à la naissance, en 1999, de l'association ACA qui dispose d'un local à l'année et va pouvoir ainsi fidéliser une équipe de joyeux-se-s luron-ne-s qui travaillent chaque semaine à la construction des chars et à la confection des costumes. 25 ans après, l'enthousiasme et le dynamisme sont toujours là, même si la jeunesse, très présente au cœur du défilé, fait un peu défaut à l'atelier (appel lancé à nos forces vives !).

La porte du local (situé à côté des ateliers municipaux) étant toujours ouverte à tous, n'hésitez pas à aller rendre visite à cette bande d'artistes-artisans créateurs de joie et de bonne humeur qui œuvrent dans la convivialité. Et n'oubliez pas : rendez-vous le 21 avril après-midi pour applaudir le défilé des chars, résultat de plusieurs mois de travail et de plaisir partagé. ■

En avril, le cinéma à l'honneur



Projection du film « Nulle ! »



Écrit et réalisé par les 11 élèves de l'atelier cinéma de l'école de musique et théâtre Tohubôhu lors de l'année scolaire 2022-2023, « Nulle ! » raconte l'histoire de Jeanne, une jeune serveuse de bar qui rêve de devenir une star de la chanson, sur fond de crise économique. La projection sera suivie par un temps d'échanges avec le réalisateur et les élèves ayant réalisés le film.

> **Samedi 6/04, à 10h30. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.**

Projection de courts métrages sur pellicule

La Comète argentique atterrit à la Médiathèque Jean Arnal pour une projection de courts métrages d'animation en pellicule 16 mm. Venez découvrir la magie du support historique du cinéma, la danse lumineuse à 24 images par seconde ! Projection tout public.

> **Samedi 13/04, à 10h30.
Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal, tout public.**



Atelier « Pocket film » avec le réalisateur Kaan Alptekin

Au moyen d'une caméra de poche et avec les conseils de Kaan Alptekin, réalisateur et comédien, participez à la réalisation d'un pocket film de quelques minutes.

> **Mercredi 17/04, à 14h. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal, à partir de 10 ans.**

Atelier Histoire du cinéma

Durant cet atelier, les participants pourront découvrir des inventions du XIX^e siècle ayant amené aux prémices du cinéma, et même recréer ces outils eux-mêmes grâce au matériel fourni.



> **Samedi 20/04, à 10h30. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal, à partir de 8 ans.**

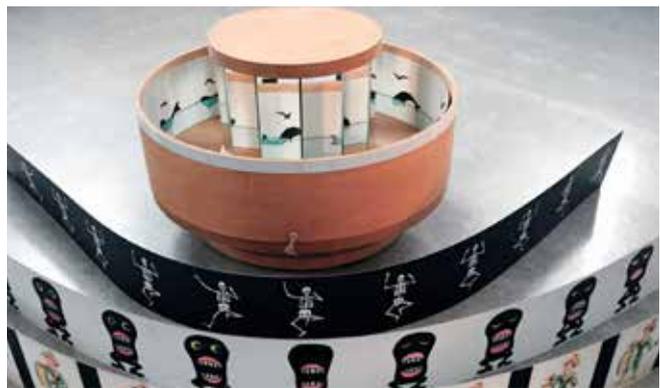
Atelier Stop motion

Venez vous initier à l'animation image par image. Après avoir inventé un scénario, chacun pourra créer son petit film d'animation. Simple et ludique, le stop motion ravira les cinéastes en herbe.



> **Samedi 27/04, à 10h. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal, à partir de 9 ans.**

Exposition Pré-cinéma par Praximage



La Médiathèque Jean Arnal propose aux enfants de découvrir l'histoire du cinéma et du cinéma d'animation par l'intermédiaire d'une exposition prêtée par la médiathèque départementale Pierresvives.

Grâce à la malle Pré-cinéma, vous pourrez observer et manipuler des appareils anciens qui permettent d'animer des images.

Partant des petits formats des appareils d'origine (Thaumatrope, Zootrope, Praxinoscope), Praximage les a transformés, agrandis et adaptés pour les proposer à tous les publics qui pourront alors les manipuler pour découvrir les prémices du cinéma d'animation.

> **Du mercredi 10/04 au mardi 30/04. Entrée libre à la Médiathèque Jean Arnal.**

Retrouvez l'agenda de la Médiathèque Jean Arnal en flashant ce QR code
ou sur le site : www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr

04 67 84 40 96 • mediatheque@villesmdt.fr



FESTIVITÉS

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

21
avril

CARNAVAL

Départ devant la cave coopérative dès 15h

Selon conditions météo Repli le 28 avril

28
avril

JOURNÉE DES SPORTS

CHALLENGES SPORTIFS EN ÉQUIPE

Complexe sportif des Champs Noirs

De 08h à 12h30

04
mai

FÊTE DE LA NATURE

De 10h à 17h sur les berges du Terrieu,
derrière les jardins familiaux



+ D'INFOS : SITE WEB MAIRIE

